

Élaborer et mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques HSE

Code
600617

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1725 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Responsables de site -
Responsables Environnement -
Responsables santé sécurité -
Responsables QSE - Responsables opérationnels en charge de l'évaluation des risques - Préventeur HSE - animateur HSE - Toute personne chargée de la veille réglementaire HSE

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Construction d'une démarche de prévention adaptée à son établissement, étape par étape

Formation transverse aux thématiques santé-sécurité et environnement

Animation par un consultant expert en management HSE et maîtrise des risques industriels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de

Objectifs pédagogiques

- Citer les obligations réglementaires applicables à son établissement en matière de prévention des risques HSE
- Créer une grille d'analyse des risques HSE correspondant à la taille et à l'activité de sa structure
- Elaborer un plan d'actions pour mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques HSE adaptée à son contexte et à son organisation
- Identifier les mesures de prévention
- Evaluer leur efficacité

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Prévenir les risques HSE : de quoi parle-t-on ?

- Visite de musée : la démarche de prévention et les obligations réglementaires associées
- Distinction des notions : danger, risque, exposition, seuil d'exposition, dommage, principe de prévention et principe de précaution
- Obligations réglementaires et normatives en matière de prévention des risques HSE (obligation de sécurité, responsabilité civile et pénale, DUER, nomenclature ICPE, plans de prévention...)
- Cas pratique : lister les réglementations applicables à son établissement en matière de prévention des risques HSE

Élaborer la démarche de prévention

- Se placer en mode projet et définir les acteurs et les interlocuteurs
- Evaluation des risques : préparation, identification des risques, classement
- Méthodes et outils d'évaluation disponibles (résolution de problèmes...)
- Animer l'évaluation des risques : savoir-faire et savoir-être, communiquer sur sa démarche pour recueillir les informations pertinentes
- Choisir les mesures de prévention appropriées à son établissement, les critères à favoriser

formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Cas pratique : construire une grille d'évaluation adaptée à la taille de son entreprise et son secteur d'activité

Mettre en œuvre les actions de prévention

- Principes de prévention à respecter : intégrer le risque dès la conception, réduire le risque à la source, favoriser la protection collective, tenir compte de l'évolution de la technique
- Planifier la prévention
- Travailler à l'acceptabilité des mesures de prévention mises en œuvre : vis-à-vis de sa direction, des salariés chargés de les appliquer, des représentants du personnel et des autorités
- Cas pratique : construire un plan d'actions adapté à son contexte et à son organisation

Fédérer les équipes autour de la culture de prévention de l'entreprise

- Promouvoir une démarche pédagogique et ouverte, vers plus d'autonomie dans la prise en charge du risque
- Communiquer et expliquer pour remporter l'adhésion, instaurer la confiance
- Organiser sa veille technologique et réglementaire
- Piloter l'amélioration continue de sa démarche
- Retours d'expériences : échanges sur la démarche de prévention des risques des participants et conseils pratiques du formateur

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 29-30 Sep. 2026
- 5-6 Nov. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 29-30 Sep. 2026
- 5-6 Nov. 2026 – Session Garantie

